



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PERMIS DE CONDUIRE

INSCRIPTION AU PERMIS

<https://ants.gouv.fr/> (gratuit)

=> **NEPH** = numéro de permis pour démarrer la formation



FORMATION

AUTO-ÉCOLE

- * Code : dans l'établissement et/ou en ligne
- * Conduite : avec un **moniteur professionnel**
- * Auto-école labellisée = démarche qualité
 - * Auto-école en ligne = plateforme
 - * Changement d'établissement possible après solde de votre compte (frais de transfert ou restitution de dossier illégaux)

CANDIDAT LIBRE

- * Formation et examen sans auto-école
 - * Code : seul et/ou en ligne
 - * Conduite : avec un **accompagnateur bénévole** (titulaire du permis depuis au - 5 ans, sans interruption) respectant la charte de l'accompagnateur
- * **Location d'un véhicule double-commandes**



EXAMENS

(auto-école ou candidat libre)

EXAMEN THÉORIQUE GÉNÉRALE (ETG) CODE DE LA ROUTE (30€)

- * **ETG classique** (opérateur agréé)
- * chez un opérateur agréé (ex : La Poste)
- * 40 questions/vidéos de 30 secondes
 - * sur tablette avec écouteurs
 - * 5 fautes max
- * valide 5 ans et/ou pour 5 examens

Infos sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33694>

ETG spécifique (en DDT)

- * pour les personnes maîtrisant mal la langue française (non-francophone ou « dys ») ou sourdes/malentendantes ou handicapées
- examen du code avec + de temps pour répondre

Infos via le QR-code ou par mail

ddt-auto-ecoles@lot.gouv.fr

AIDES FINANCIÈRES



Permis à 1€ par jour
(en auto-école labellisée)

Un prêt dont les intérêts sont pris en charge par l'État pour financer la formation au permis moto et voiture des 15-25 ans. Le coût total de la formation au permis ne change pas, mais la banque avance l'argent et l'État paie les intérêts.

Carte jeune région



Une aide financière de 500€ pour les apprentis majeurs engagés dans la préparation à la catégorie B

<https://www.laregion.fr/-cartejeune>

Handicap

Renseignements auprès de la MDPH 46



EXAMEN PRATIQUE CONDUITE voiture

- * durée de l'examen : 32 minutes
- conduite + 1 manœuvre en marche arrière + questions véhicule et 1^{ers} secours

Centres d'examen B :

Cahors – Figeac – Gramat - Gourdon

- * gratuit et réalisé par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

- * l'auto-école facture des frais d'accompagnement (<=> 1h de conduite max)





**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PERMIS DE CONDUIRE

un seul permis, plusieurs catégories

FORMATION à partir de



14 ans

catégorie AM = BSR → **scooter/quad/voiturette légère**



Formation en 2 temps :

(1) théorie : **ASSR1** (5^{ème}) ou **ASSR2** (3^{ème}) ou **ASR** (Greta si déscolarisé)

(2) pratique (option cyclo ou quad) : 8h min en auto-école dont une phase de sensibilisation aux risques, en présence du parent/représentant

* au - 2 jours (4h/jour max)

* 3 élèves max en conduite avec l'enseignant

* **équipement de protection** obligatoire : casque homologué, gants adaptés, blouson/veste manches longues, pantalon/combinaison et bottes/chaussures montantes

15 ans

catégorie B-AAC en **conduite accompagnée (AAC)** → **voiture**



* 20 h de leçon minimum en auto-école avec un moniteur + 1 rdv préalable (2h) + 2 rdv pédagogiques (3h) avec moniteur et accompagnateur

* après la réussite du code de la route et autorisation préalable écrite de l'assureur

* parcourir au - 3000 km sur 1 an min, avec un accompagnateur titulaire du permis B depuis au - 5 ans, sans interruption

* présentation à l'examen à partir de 17 ans (mais permis délivré à partir dès 18 ans)

Les nombreux avantages de la conduite accompagnée :

(1) moins d'accidents grâce à l'expérience

(2) meilleur taux de réussite à l'examen
(+20 % : 66 % en AAC contre 46 %)

(3) coût final de la formation - cher

(4) coût assurance - cher

(5) délai probatoire + court



16 ans

motocyclette légère (« 125 cm³ ») - **catégorie A1**
(formation puis examen)



quad lourd / voiturette 4 places - **catégorie B1**
(formation puis examen)



VOITURE (**catégorie B**)

Différentes formations :

* **classique/traditionnelle** (20h min)

* **conduite supervisée (CS)** <=> AAC allégée (sans durée min, ni kilométrage min)

* **boîte automatique (B78)** dont hybride ou électrique (13h de formation au lieu de 20h)

18 ans



MOTO de la **catégorie A2**

catégorie A (grosse cylindrée)

uniquement par formation 7h en auto-école après 2 ans de permis A2 (**20 ans** min)

PERMIS PROBATOIRE

1^{er} permis (sauf AM) => **permis probatoire** pendant 3 ans (2 ans si AAC), restrictions :

* 6 points au lieu de 12

* taux d'alcoolémie maximal réduit (0,2 g/l au lieu de 0,5 g/l sang)

Jeunes conducteurs (18-25 ans)

* 8 % de la population

* 20 % des morts sur la route

* 32 % des accidentés

Réduction possible de la période probatoire par suivi d'une **formation post-permis** :

* B-CS ou classique : 3 ans → 2 ans

* B-AAC : 2 ans → 1,5 ans

**Le manque
d'expérience est un
facteur de risque
sévère, restez
toujours vigilant.**

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**





**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PERMIS DE CONDUIRE

Informations sur



Scannez-moi !

<http://www.lot.gouv.fr/education-routiere-r4157.html>

